



Nouvelles Pratiques Sociales. Le colloque Le *renouveau démocratique* des pratiques d'action et d'intervention sociales

Ce colloque vise à élargir la participation des personnes au travail de réflexions au sein du comité de rédaction de la revue NPS en ce qui regarde le « renouvellement démocratique » des pratiques d'action et d'intervention sociales¹. Il a aussi pour objectif de souligner son 20^e anniversaire en faisant une sorte de bilan des vingt dernières années avec un réseau de collaborateurs en développement. Le souci de réfléchir sur le renouvellement démocratique des pratiques d'intervention vient d'une réflexion amorcée en 2003 par la nouvelle équipe de rédaction. Tout en poursuivant l'objectif de la revue visant à contribuer à l'avancement des connaissances des pratiques d'intervention dans une perspective démocratique, l'équipe de rédaction considéra que l'attribut démocratique réclamé par de plus en plus de pratiques n'était pas souvent explicité et qu'il ne suffisait pas qu'une pratique soit qualifiée de « nouvelle » pour qu'elle soit pourvue d'intention ou d'existence démocratique.

Qu'entend-t-on par « pratique démocratique » dans le champ des pratiques d'intervention sociale ? Quels sont les principaux enjeux affectant le potentiel démocratique des pratiques d'intervention sociale ? Face à ces enjeux, peut-on identifier des conceptions, des obstacles et des opportunités ? Voilà quelques questions à partir desquelles nous avons amorcé ce débat et désirons en élargir le cadre d'échanges. C'est pourquoi nous avons publié un texte d'orientation dans le vol. 17, no 1 sur le thème du renouvellement démocratique des pratiques (Parazelli, 2004)², et une invitation a été lancée aux auteurs

¹ Par souci de clarté, nous utiliserons « pratiques d'intervention sociale » en incluant dans ce terme les pratiques d'action sociale qui se distinguent de l'intervention sociale prise dans sa seule acception institutionnelle.

² Voir la page web suivante : <http://www.erudit.org/revue/nps/2004/v17/n1/010570ar.pdf>

provenant autant du monde de la recherche que de celui de l'intervention afin de nous livrer leurs réflexions en ce sens.

En qualifiant de « démocratique » le renouvellement lui-même, nous attirons l'attention sur les orientations politiques du processus de renouvellement des pratiques. Non seulement, nous nous questionnons sur les rapports de pouvoir favorisant ou non le renouvellement démocratique des pratiques d'intervention sociale, mais il s'agit aussi d'un effort pour tenter de se dégager de l'« indéfinition » fréquente du qualificatif « démocratique » lorsqu'il est confronté aux réalités de la pratique (Karsz , 2004 : 12)³. Le qualificatif « démocratique » n'est pas le seul à souffrir d'indéfinition. Pensons seulement à la notion d'« *empowerment* » utilisée dans des contextes différents (Le Bossé, 2003), de façon polysémique, avec des finalités contradictoires et créant un malaise palpable au sein des milieux d'intervention pris alors dans une confusion des positions politiques. Souligner l'attribut « démocratique » du renouvellement des pratiques permet de mettre en lumière la diversité des dynamiques et des processus mis en œuvre lorsqu'il s'agit de penser de façon démocratique le sens pratique de l'intervention sociale. En fait, il s'agit de cerner les problèmes de conception et d'application qui y sont associés. À l'occasion de ce colloque, nous inviterons les participants et participantes à examiner de façon critique les repères normatifs associés à la visée démocratique de pratiques d'intervention sociale.

Un contexte fragilisant l'appropriation de l'acte d'intervention

Depuis vingt ans, le contexte sociopolitique auquel font face les intervenants et intervenantes du domaine social génère des transformations qui affectent lourdement les pratiques des institutions publiques et des associations communautaires qui ont une visée démocratique. Ces nouvelles configurations sociales tendent aussi à restructurer au niveau local les rapports entre les principaux acteurs qu'ils proviennent de l'État, du communautaire ou de la mouvance citoyenne. L'affaiblissement progressif de l'État-Nation par la globalisation n'est pas étranger à la valorisation de la société civile et de sa mobilisation pour prendre en charge localement les solutions à ses problèmes sociaux

³ Il s'agit d'une référence au terme utilisé par l'auteur pour désigner non pas une absence de définition mais plutôt une absence de définition explicite ou manifeste.

(Leclerc et Beauchemin, 2002). Cette transformation sociopolitique s'est accompagnée de changements en profondeur de la place des individus et des rapports sociaux dans la vie collective. Ce qui ne va pas sans conséquences pour l'exercice même des pratiques à visée démocratique.

Parmi les efforts des sociologues pour caractériser les transformations actuelles des rapports sociaux, ceux associés à l'étude de l'idéologie hyperindividualiste peuvent être particulièrement utiles pour en comprendre le sens. Idéologie du néolibéralisme, l'hyperindividualisme induit l'idée que notre société s'est progressivement orientée vers une radicalisation des principes associés à la modernité en s'appuyant principalement sur la raison technique pour structurer les liens sociaux. Étant donné que depuis le début des années 1990, l'idéologie néolibérale a progressivement pénétré dans plusieurs secteurs de la vie sociale, l'hyperindividualisme désignerait ainsi la façon d'en incarner les valeurs et les projets. Le développement des nouvelles technologies (informatiques, de management, etc.) favorisant l'accélération des échanges permettrait à cet individualisme néolibéral de renforcer une logique marchande et consummatrice où le culte de l'urgence et de la flexibilité agirait comme mode de régulation collective (Aubert, 2004). La radicalisation de la raison technique issue d'une orientation libérale piégerait bon nombre d'individus désormais contraints à s'adapter de façon individualisée aux exigences de changement, d'efficacité et de performance. Cette transformation amènerait les individus à développer des relations concurrentielles pour faire face à l'impératif de la construction de soi (Kaufmann, 1988). Le sens de la vie collective tendrait alors à se réduire aux enjeux concurrentiels de l'échange économique lui-même menacé de déstabilisation par la course à la productivité et ce, dans presque toutes les sphères de l'activité sociale.

Spécifions toutefois qu'en réaction à cette idéologie prépondérante bien incarnée au sein de pratiques d'intervention sociale, des idéologies concurrentes, telles que les individualismes démocratiques et anarchistes notamment, tentent de proposer une autre vision des rapports sociaux fondés sur des actions collectives visant à négocier les désirs individuels avec les visées du groupe. Comme pour toutes idéologies, la confrontation avec les pratiques réelles n'est pas toujours concluante, c'est pourquoi il importe de mettre en contexte les investissements concrets du renouvellement démocratique des

pratiques, et de ne pas s'immobiliser dans le discours fabuleux de l'idéologie aussi séduisant soit-il.

En fait, l'idéologie hyperindividualiste du néolibéralisme survaloriserait la flexibilité et l'instantané en tentant de faire éclater les cadres s'opposant à la mobilité ainsi qu'aux règles collectives pouvant être assimilées à de la rigidité. Certaines critiques dirigées contre les pratiques syndicales, selon lesquelles ces pratiques freineraient le développement économique par la rigidité de leurs règles collectives, illustre bien ce contexte. L'importance donnée au débat sur le nombre insuffisant d'heures travaillées au Québec n'est pas non plus étranger à cette tendance. Inutile de dire que ces transformations renforcent le climat d'incertitude normative où chacun et chacune sont appelés à bricoler un sens à leur existence hypermoderne surtout lorsque les perspectives d'avenir n'apparaissent plus aussi mobilisatrices que celles des années 1960. Vivre dans l'urgence et la performance pousse de plus en plus d'individus à s'investir jusque dans l'excès, développant ainsi un sentiment d'inexistence souvent exprimé par des pathologies résultant de l'hyperfonctionnement (ex. : anorexie, boulimie, *burn-out*, épuisement, etc.) (Ehrenberg, 1998; Badal, 2003). Les intervenants et intervenantes n'échappent pas à ce contexte qui affecte le cadre de l'intervention à plusieurs niveaux dont celui du sentiment de désappropriation non seulement de leur travail mais de la façon de penser leurs actes de travail, ainsi que le potentiel démocratique pouvant traverser leurs pratiques (Mendel, 2003a).

Par exemple, dans le secteur des services sociaux et de la santé au Québec, on peut repérer les conséquences de ces transformations qui fragilisent l'appropriation de l'acte d'intervention. Le recours aux pratiques fondées sur des « données probantes », que l'on désigne aussi par le développement des « bonnes pratiques », tend à dévaloriser l'autonomie et le jugement professionnel des intervenants des intervenantes tout en négligeant les points de vue des populations visées par les programmes d'intervention. Dans cette logique d'expertise et de hiérarchisation des savoirs, les contributions respectives de ces acteurs se réduisent plus souvent qu'autrement à l'application d'un programme (Couturier et Carrier, 2003). Mentionnons aussi l'institutionnalisation croissante de la lecture épidémiologique ou sanitaire des problèmes sociaux à travers

l'approche dite populationnelle, de la gestion des risques et de leur traitement par les programmes de prévention spécialisée de la santé publique ou par ceux de la sécurité publique (Pelchat, Gagnon et Thomassin, 2006). Cette réduction des rapports sociaux à une physiologie béhavioriste tend à clore le débat scientifique sur la connaissance de la vie sociale de par ses présupposés naturalistes qu'ils soient d'ordre biologique, neurologique, génétique ou écologique. Les approches « sanitaires » ou sécuritaires du « vivre-ensemble » ne sont pas sans rapport avec l'un des effets de l'hyperindividualisme néolibéral, celui de la privatisation de la vie sociale et de la marchandisation croissante des activités humaines (Gaulejac, 2005). Loin de n'être que des impératifs techniques, cet « individualisme privatisé » diffuse une morale de l'opérationnalité qui tend à évacuer d'autres imaginaires sociaux et à favoriser une sorte d'abstention participative à travers l'exaltation de la liberté individuelle.

Ces éléments de contexte marqués par la technocratisation et le contrôle social fragilisent l'appropriation de l'acte de travail des intervenants et intervenantes, et contribuent par le fait même à rendre plus difficiles les conditions de l'action collective ayant une visée démocratique. Cette exigence d'adaptation qui tend à s'imposer aux personnes intervenantes contraint plusieurs d'entre eux au consensus d'obéissance, au mimétisme structurel ou encore à la soumission volontaire. Ces rapports de pouvoir ne vont pas sans susciter chez d'autres des questionnements critiques ainsi que le désir de reconsidérer les conditions de leurs pratiques. L'imposition récente des programmes de prévention précoce de la violence des jeunes illustre bien cette orientation autoritaire et les diverses réactions des intervenants et intervenantes qui s'ensuivirent (Parazelli et coll., 2003; Collectif, 2006; Lafortune, 2007).

Comment vivre ensemble dans un monde en voie de privatisation? Le renouvellement démocratique des pratiques est-il concevable? Face à cette orientation néolibérale de l'hyperindividualisme, de plus en plus d'individus s'impliquent au sein de luttes identitaires afin de signaler leur différence et leur résistance à la violence politique de ce modèle. C'est pourquoi, plusieurs citoyens, citoyennes et organisations communautaires, tant au Québec qu'ailleurs, tentent de développer des actions collectives pour proposer des alternatives à la vision néolibérale de l'individualisme contemporain à travers de

multiples domaines d'actions tels que les mouvements altermondialistes, les projets de démocratisation municipale, d'inclusion des populations marginalisées dans la vie sociale, les pratiques communautaires de développement local, de lutte contre la pauvreté et pour le respect de l'environnement, d'autres options de partis politiques, etc. Loin de constituer un bloc de résistance homogène, ces alternatives doivent être situées selon leur idéologie respective face à l'hyperindividualisme ambiant. En effet, toutes les pratiques d'intervention – pratiques néolibérales incluses – se réclament de principes démocratiques, mais qu'en est-il au juste de ces principes dans la pratique? Certaines pratiques d'intervention ne sont pas démocratiques. Mais, avec quels critères (théoriques, éthiques et politiques) pouvons-nous en analyser l'orientation? Par exemple, le fait de tenir des assemblées générales des membres est-il suffisant pour qualifier de démocratique une pratique d'intervention sociale? Lorsqu'un membre usager d'une organisation siège sur un conseil d'administration, qui représente-t-il et comment s'exerce ce mandat de représentation? Nous savons que la vie démocratique d'une pratique dépasse les exigences juridiques auxquelles les organismes doivent se soumettre ou contourner, mais alors, quelles sont les autres exigences?

Vers un renouvellement démocratique des pratiques d'intervention

Rappelons-le, comme ces tendances influençant les pratiques d'intervention évoluent dans l'espace des sociétés se définissant comme étant démocratiques, elles suscitent beaucoup d'interrogations sur le sens même de leur visée démocratique. C'est pourquoi plusieurs intervenants et intervenantes du domaine social œuvrant dans différents pays entreprennent non seulement des réflexions collectives sur les logiques démocratiques de leurs pratiques, mais ils en incarnent aussi les principes dans l'action à travers une diversité de dispositifs et de projets. Dès lors, la question n'est pas de savoir s'il existe ou non des marges de manœuvre pour les intervenants à concevoir et à élaborer des alternatives à visée démocratique pouvant résister et faire opposition aux diverses logiques néolibérales. Nous savons qu'elles existent. La question qui nous occupe dans le cadre de ce colloque est davantage celle des problèmes que rencontrent ces intervenants-lorsqu'ils tentent de mettre en œuvre une pratique d'intervention sociale de manière démocratique. Par exemple, comment contrer les obstacles qui nuisent à la prise en

compte par les intervenants des situations des citoyens et de leurs propres représentations des problèmes sociaux? Comment élaborer des pratiques visant cette prise en compte et non la prise en charge des citoyens par des experts (étatiques ou associatifs) ou des politiques déterminant à l'avance les « besoins démocratiques » des individus? (Bourgeault, 2003). En effet, plusieurs pratiques qualifiées de démocratiques voient le jour sans que les principaux intéressés y aient été pour quelque chose dans leur émergence et leur conception.

Comment ne pas reproduire dans le monde de l'intervention sociale et de la recherche des rapports de pouvoir qui situent les citoyens et citoyennes dans les deux positions les plus fréquemment attribuées, celles de victimes à défendre et d'objets d'intervention? Même avec les meilleures intentions du monde, **comment faire face à l'un des principaux paradoxes inhérents à l'intervention sociale** ayant pour objectif de développer l'autonomie des personnes pour améliorer leurs conditions de vie? Mobiliser les gens dans une action collective afin d'améliorer leurs conditions de vie ne revient-il pas souvent à leur imposer un cadre d'actions si celles-ci ne relèvent pas de leur initiative? Ou, autrement dit, à mettre ces personnes en position d'adopter leur propre position? En effet, la personne intervenante ne peut pas « s'en sortir » si les gens n'acceptent pas de se mobiliser. Il est vrai aussi que, dans certains cas, il ne s'agit d'imposition, mais de soumission volontaire des participants au leadership de l'organisateur en chef. Peut-on résoudre ces paradoxes limitant l'établissement de relations égalitaires entre intervenantes et personnes visées par l'intervention? Comment cet enjeu paradoxal de l'autonomie sociale traverse-t-il les efforts de renouvellement démocratique des pratiques d'intervention? Certaines inégalités sont-elles acceptables dans un processus démocratique? Si oui, lesquelles et pourquoi?

Répondre à ces questions revient à penser le « renouvellement démocratique des pratiques » comme un processus semé de contradictions lorsqu'il tente d'inclure les principaux intéressés dans le travail d'élaboration d'une pratique d'intervention. Autrement dit, le renouvellement démocratique des pratiques se distingue du « renouvellement des pratiques démocratiques » par l'attention spéciale accordée aux difficultés de prendre en compte les autres avant, pendant et après la mise en œuvre des

pratiques d'intervention. Cette posture épistémologique se distingue nettement d'un point de vue valorisant un travail de promotion de modèles de pratiques d'intervention pour en susciter l'adhésion et dont la qualité démocratique de leurs pratiques relèverait de l'évidence.

En effet, pour que l'idée de « pratique démocratique » ne sombre pas dans le grand réservoir des « mots-valises », il importe d'en penser les conditions pratiques de ses visées politiques. Même s'il s'agit d'un réflexe très intégré, l'idée seule de pratique démocratique et l'énoncé de ses principes ne réussissent pas à soumettre la réalité concrète à leurs exigences rationnelles. Il est donc nécessaire de décrire la mise en application d'une pratique pourvue d'une intention démocratique dans sa rencontre avec la réalité des autres pour bien saisir le sens et la portée politique de l'acte posé. Les mises en application spécifiques de cette idée posent plus d'un problème qu'il convient d'identifier, de problématiser et de débattre non sur le plan strict des idéaux, insistons encore, mais sur celui de l'historicité d'une pratique. Les principes d'égalité, de liberté et de solidarité (coopération) dans l'exercice collectif d'expression, de délibération et de décision peuvent rencontrer autant de succès que de dérives dans la confrontation avec la réalité sociale dont la complexité nous échappe toujours. En effet, l'application de ces trois grands principes éthiques de la démocratie rencontre de nombreuses difficultés et contradictions dans la pratique (Isin, 1992) surtout dans un contexte économique où la citoyenneté tend à se réduire à la liberté de l'échange (McAll, 1999).

Par exemple, il serait simpliste de penser que c'est seulement au nom de la liberté et de l'égalité d'accès à l'espace public et privé que des groupes de citoyens exigent l'évacuation des populations marginalisées telles que les jeunes de la rue, les prostituées et les personnes itinérantes présentes dans leur quartier. En plus des enjeux économiques, d'autres enjeux peuvent entrer en considération impliquant les dimensions psychiques, culturelles, etc.

Certaines pratiques dans le domaine de l'intervention interculturelle rencontrent régulièrement ce paradoxe où les conditions d'insertion sociale des communautés récemment immigrées ne respectent pas le principe de liberté et de la prise en compte des

différences de pratiques culturelles et ce, au nom de l'égalité entre tous les citoyens et citoyennes. Il en résulte souvent une obligation d'adaptation au cadre culturel du milieu d'accueil.

Inutile de mentionner **la présence de contradictions entre les trois grands principes éthiques de la pratique démocratique, la liberté, l'égalité et la fraternité (que plusieurs renomment solidarité)**. Pensons aux pratiques d'intervention dans le champ de la toxicomanie où les pratiques s'inscrivant dans l'orientation de la réduction des méfaits (services sociaux et de santé) se trouvent en contradiction avec les pratiques associées à la tolérance zéro (justice). L'approche de la réduction des méfaits se voulant plus respectueuse des libertés des toxicomanes rencontre l'intolérance de la répression qui recourt au principe d'égalité de tous et toutes devant la Loi.

Que comprenons-nous de ces situations? Comment intervenir pour favoriser la solidarité dans ce type de contexte? L'idée de renouvellement démocratique des pratiques insiste donc sur le caractère incertain de l'application de la visée démocratique et, par conséquent, invite les intervenants et intervenantes à expliciter ce qui les guide lorsqu'ils tentent de relever ce défi dans leurs pratiques.

Comment poser les problèmes de conception, d'application et d'investissement?

Plutôt que d'inviter les participants et participantes de ce colloque à prendre pour acquis la qualité démocratique de leurs pratiques telle une propriété de l'intervention, nous les convions à un travail de réflexivité sur leur visée démocratique par l'analyse de leurs pratiques concrètes. Comment pense-t-on la place que peuvent occuper les personnes visées par l'action dans le processus ou le dispositif d'intervention? Comment encadre-t-on et anime-t-on les pratiques d'intervention au sein des organisations? Quels cadres organisationnels a-t-on envisagé pour réguler les échanges et selon quelles règles? Plusieurs formes d'encadrement existent dans le monde de l'intervention sociale, mentionnons seulement les tables de concertation, le management inspiré de l'entreprise privée, les contrats de service, la cogestion, l'autogestion, le travail en collectif, etc. En structurant des cadres particuliers de l'action, les modes de gestion du travail social

orientent ou influencent la dynamique organisationnelle de l'intervention de façon à faciliter ou à nuire aux possibilités de renouvellement démocratique des pratiques d'intervention. **Quels sont les processus d'appropriation de l'intervention favorisant le renouvellement démocratique des pratiques? En vertu de quels cadres organisationnels ces processus peuvent-ils émerger? Comment fait-on face aux inégalités de pouvoir dans une organisation?** Comment susciter le désir d'implication collective dans un contexte où l'individualisme privatisé est survalorisé? Comment sortir du carcan de la recherche de consensus et de la fusion groupale? Voici le type d'interrogations qui pourrait être abordé lors de cette rencontre collective.

Non seulement, il importe de confronter les idéaux démocratiques de l'intervention sociale aux pratiques qui les incarnent, et de prendre connaissance des contradictions associées aux enjeux qui se présentent, mais il est aussi nécessaire d'en comprendre le sens et la direction. En soi, venir en aide à des personnes de façon individuelle ou collective ne garantit pas la visée démocratique des pratiques. Prendre en compte les représentations et les désirs des principaux intéressés dans l'intervention sociale est un principe abstrait avant d'être mis en pratique. L'intérêt de ce questionnement sur les liens entre la rationalisation et la pratique réside non pas dans le désir de réduire l'écart entre l'idée et le réel (chose impossible), mais dans la nécessaire prise en compte de la rencontre entre les deux, ou, dit autrement, de l'épreuve de leur interaction (Mendel, 2003b). Cette position est en rupture avec le point de vue selon lequel l'idée doit un jour soumettre la réalité sociale à sa logique rationnelle, c'est-à-dire que la théorie doit avoir raison même si la réalité ne cesse d'en infirmer la validité. Cette nuance est importante car cette interactivité fait en sorte de modifier et l'idée et la réalité; d'où l'intérêt d'y accorder une valeur heuristique pouvant favoriser l'avancement des connaissances.

Bref, la question n'est pas tant de savoir s'il existe un écart entre les pratiques d'intervention et leur visée démocratique, ce qui est toujours le cas; la visée démocratique étant un idéal, c'est-à-dire une fiction ou une utopie qui aide à stimuler l'imagination sociale. La prétention d'en atteindre l'accomplissement en termes d'achèvement relève du dogmatisme. Outre les paradoxes et les contradictions, **les figures d'autorité et les rapports de pouvoir** créent structurellement des difficultés à l'instauration de rapports

les plus égalitaires possible. Les formes varient qu'il s'agisse de l'oppression, de la domination, de l'aliénation, de la colonisation, ou du paternalisme (et maternalisme), il est souvent malaisé d'aborder ces questions au sein d'une organisation ou d'une table de concertation.

Par exemple, le paternalisme ou le maternalisme constituent l'une des plus importantes limites à l'application du principe d'égalité dans une pratique démocratique en reproduisant de façon inconsciente un schéma familial dans les rapports collectifs. Protéger les êtres vulnérables pour leur bien n'est pas un acte d'intervention dépassé et réservé aux intervenants s'occupant d'enfants, mais aussi au sein des milieux communautaires (ou associatifs) qui s'offrent alors comme un substitut du milieu familial aux personnes marginalisées sollicitant de l'aide. Si le désir de réconfort y trouve satisfaction, cette projection familialiste compromet l'instauration de rapports égalitaires en établissant de façon implicite (le ton, l'attitude, l'apparence physique, le profil psychologique, etc.) une structure hiérarchisée. Qu'elle soit fusionnelle ou conflictuelle, la structure d'autorité du groupe se laisse alors penser par ce réflexe inconscient qui consiste à considérer nos rapports avec les autres selon un mode familialiste. Y aurait-il une seule organisation ayant réussi à échapper à cette limite difficile à cerner dans le cours de l'action? Que comprend-t-on de ce phénomène? Comment en atténuer les conséquences limitatives pour l'acte démocratique dans une pratique collective? On voit bien que de l'idéal démocratique, il reste surtout des questions et des expérimentations possibles, mais point d'achèvement.

Ce colloque se veut justement une occasion de partager les apprentissages collectifs qui résultent du travail de réflexivité sur le renouvellement démocratique de pratiques diversifiées. Comment les intervenants font-ils face aux problèmes rencontrés lors de l'actualisation des pratiques démocratiques? Les problèmes identifiés traversent-ils les pays du Nord et du Sud? Comment les uns et les autres envisagent-ils d'entreprendre ce travail de renouvellement démocratique de l'intervention sociale? Quel est le potentiel démocratique de ces pratiques? Que peut-on apprendre de ces expériences? Voilà quelques-unes des questions que nous pourrions aborder dans le cadre de ce colloque.

Références bibliographiques

- AUBERT, N. (2004). « Que sommes-nous devenus ? ». *Sciences humaines*, no 154, p. 36-41.
- BADAL, C. 2003. « Les preuves de l'existence de soi. La nouvelle croisade du sujet post-moderne ». *Études*, vol. 3, no 3986, p. 765-776.
- BOURGEAULT, G. 2003. « L'intervention sociale comme entreprise de normalisation et de moralisation. Peut-il en être autrement? À quelles conditions? ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 16, no 2, 92-105.
- COLLECTIF. 2006. « Appel en réponse à l'expertise INSERM sur le trouble des conduites chez l'enfant ». Dans Collectif (dir.), *Pas de zéro de conduite pour les enfants de trois ans !*, p. 13. Paris Érés.
- COUTURIER, Y. et S. CARRIER. (2003). « Pratiques fondées sur les données probantes en travail social : un débat émergent ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 16, no 2, 68-79.
- EHRENBERG, A. 1998. *La fatigue d'être soi. Dépression et société*. Paris : Odile Jacob.
- GAULEJAC, V. de. 2005. *La société malade de la gestion. Idéologie gestionnaire, pouvoir managérial et harcèlement social*. Paris : Seuil.
- ISIN, E.F. (1992). *Cities Whitout Citizens*, Montréal, Black Rose Books.
- KARSZ, S. 2004). *Pourquoi le travail social ? Définition, figures, clinique*. Paris : Dunod.
- KAUFMANN, J.-C. 1988. *La chaleur du foyer, le repli domestique*. Paris : Méridiens Klincksieck.
- LAFORTUNE, D. (2007). « Expliquer, dépister et traiter médicalement les troubles du comportement des enfants et des adolescents ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 19, no 2, p. 62-75.
- Le BOSSÉ, Y. 2003. « De l'« habilitation » au « pouvoir d'agir » : vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'empowerment ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 16, no 2, p. 30-51.
- LECLERC, K. et J. Beauchemin (2002). « La société civile comme sujet politique: une nouvelle représentation de l'intérêt général », *Lien social et politiques*, no 48, 19-33.
- MCALL, C. 1999. « L'État des citoyens et la liberté du marché », *Sociologie et sociétés*, vol. XXXI, n° 2, automne 1999, p. 27-40.
- MENDEL, G. 2004. *Construire le sens de sa vie. Une anthropologie des valeurs*. Paris : La découverte.
- MENDEL, Gérard. 2003a. *Pourquoi la démocratie est en panne. Construire la démocratie participative*. Paris : La Découverte.

- MENDEL, Gérard. 2003b. « Acte ». Dans Barus-Michel, J., Enriquez, E. et A. Lévy, *Vocabulaire de la psychosociologie. Références et positions*, p. 25-35. Paris : Érès.
- PARAZELLI, M. 2004. « Le renouvellement démocratique des pratiques d'intervention sociale ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 17, no 1, p. 9-32.
- PARAZELLI, M., Hébert, J. Huot, F., Bourgon, M., Laurin, C., Gélinas, C., Gagnon, S., Lévesque, S. et M. Rhéaume. 2003. « Les programmes de prévention précoce. Fondements théoriques et pièges démocratiques ». *Service Social*, vol. 50, p. 81-121.
- PELCHAT, Y., GAGNON, E. et A. THOMASSIN. 2006. « Sanitarisation du social et construction de l'exclusion sociale ». *Lien social et Politiques-RIAC*, 55, p. 55-66.